


En Suisse, l'augmentation de la population carcérale pousse les autorités judiciaires à trouver des moyens alternatifs pour désengorger les prisons surpeuplées. Grâce au progrès technologique, il serait à présent possible de surveiller des détenus de « petite criminalité » à leur domicile. Cette nouvelle mesure alternative, appelée bracelet électronique ou prison à domicile est perçue comme salvatrice pour répondre à cette hausse constante. Cependant, cette alternative caractérisée par la surveillance à distance pourrait-elle poser de nombreux problèmes éthiques ? Comment comprendre cette nouvelle contrainte subie par les détenus ? Comment ces derniers gèrent-ils tous les facteurs inhérents à cette nouvelle prison à distance ?

Christelle Rey, Sociologue, Université de Genève.



Le bracelet électronique : Nouvelle réalité panoptique ou délocalisation moderne

Christelle Rey

Working Paper n°4 / 2009

ISBN : 2-940386-08-0978-2-940386-08-6



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Le bracelet électronique
Nouvelle réalité panoptique
ou délocalisation moderne

Christelle Rey

Working Paper n°4 / 2009

Le bracelet électronique
Nouvelle réalité panoptique ou délocalisation moderne

Christelle Rey

Citation conseillée : Ray, Christelle. Le bracelet électronique. Nouvelle réalité panoptique ou délocalisation moderne. (2009). Genève : Université de Genève.

ISBN : 2-940386-08-0978-2-940386-08-6

Table des matières

Introduction	6
Conceptualisation – modernité réflexive	7
La conceptualisation de la contrainte	13
Note sur la méthodologie des entretiens	17
Conclusions des réflexions analytiques	18
Conclusion	20
Références principales	21

Introduction

« La surpopulation carcérale frappe particulièrement les cantons de Zurich, Berne et Genève. » (TSR: 12.45 du 15.07.2004)

« Certaines prisons suisses, devenues vétustes, ont été fermées entre les années 2000 et 2002. » (TSR: 12.45 du 15.07.2004)

« A Genève, le pénitencier de Champ-Dollon, construit pour 270 détenus, a pu en accueillir jusqu'à 461 ces derniers mois. » (TSR: 19.30 du 5.10.2006)

« Le syndicat des gardiens réclame un agrandissement, une compensation des heures supplémentaires et une augmentation des effectifs. » (TSR: 7.10.2006)

« La plupart des prisons suisses accueillent actuellement plus de détenus qu'elles ne devraient. Le personnel et la population carcérale sont sous pression.

La prison genevoise de Champ-Dollon connaît une des situations les plus fragiles. Le gouvernement cantonal a mis en place un groupe d'experts. » (TSR: 7.10.2006)

Difficile de ne pas prendre en compte les problèmes de surpopulation carcérale qui pèsent sur un grand nombre de prisons en Suisse. Malgré cette difficulté à trouver des solutions adéquates, les politiques carcérales tentent néanmoins d'ouvrir d'autres voies. En effet, avec un manque toujours croissant de gardiens de prisons, les établissements carcéraux doivent élaborer de nouvelles stratégies.

D'après des études menées sur le sujet et concernant la « petite criminalité » uniquement¹, il serait possible d'entrevoir une solution à cette surpopulation carcérale à travers le bracelet électronique. Effectivement, il représenterait la possibilité de placer les "petits criminels" chez eux sous une surveillance électronique. Ainsi, un gardien pourrait, sans charge de travail supplémentaire, superviser plusieurs détenus sous bracelet depuis un seul ordinateur. Il n'est pas certain que cette méthode permette une diminution de la population carcérale, mais peut-être favorisera-t-elle une meilleure répartition entre en milieu fermé² et milieu ouvert³.

Cependant, cette solution qui semble pouvoir représenter tous les avantages pour contrer techniquement et pratiquement le problème de la

¹ Pour des peines allant de un mois à une année.

² Le « milieu fermé » comprend toutes les maisons d'arrêt, les prisons de nuit, les institutions pénitentiaires.

³ Nous classons dans « milieu ouvert » toutes les peines qui ne se déroulent pas en prison, en cellule. Il en existe deux en Suisse: la prison à domicile (pas en vigueur dans tous les cantons) et les travaux d'intérêt public (largement plus répandus).

surpopulation carcérale soulève néanmoins plusieurs questions. En effet, les considérations éthiques fusent lorsqu'il est question de surveillance et qui plus est, lorsqu'il s'agit d'une surveillance à distance et en milieu ouvert (Big Brother).

Le bracelet faisant l'objet de plusieurs études au niveau juridique notamment, nous avons voulu concentrer nos réflexions d'un point de vue sociologique. Par conséquent, il s'agit d'une part, d'observer qu'elle est le poids de la contrainte exercée dans le cadre d'une telle mesure et d'autre part, comment l'individu tente-t-il de négocier cette contrainte.

Il existe deux volets de la problématique. Le bracelet électronique est-il un progrès technologique propre à la modernité qui représente une vraie avancée en matière de liberté et de négociation de la contrainte grâce au milieu ouvert? Ou, est-il une mesure contraignante qui remplace la prison fermée (en efficacité), remplaçant simplement cette contrainte carcérale dans la sphère privée?

Dans cet article, nous tenterons de résumer, en quelques pages, un développement qui a été fait plus en profondeur dans le cadre de notre projet de recherche. Il s'agira, notamment d'expliquer comment, sur la base de deux théories différentes, il est possible d'ébaucher un semblant de réponse concernant nos deux questions. Pour commencer nous parlerons de la détention à domicile à travers la théorie de la modernité, basée principalement sur les réflexions d'Anthony Giddens (Giddens 1994a). Nous passerons en revue les principaux éléments de sa théorie afin d'établir divers liens avec la détention à domicile. Puis, dans un deuxième temps nous procéderons de même à travers une vision plus foucauldienne (Foucault 1975).

Il n'est pas de notre prétention de proposer un résumé exhaustif dans ces quelques pages, il s'agit simplement de dégrossir le sujet et de proposer quelques pistes de recherche.

Nous traiterons d'abord ces deux questions séparément puis nous nous efforcerons de les combiner en conclusion.

Dans un deuxième temps, nous synthétiserons les conclusions d'une réflexion faites sur la base d'un entretien mené avec un ancien détenu à domicile. Puis nous présenterons rapidement notre méthodologie, pour ensuite conclure.

Conceptualisation – modernité réflexive

Giddens adopte une approche plutôt individualiste des problèmes qu'il traite. De ce fait, nous établirons dans cette première section, une ébauche de comparaison entre les caractéristiques de la modernité dite "réflexive" définie par Giddens et celles du bracelet.

La théorie de la modernité réflexive rassemble plusieurs points:

Tous d'abord, Giddens remarque un "*increasing powers of social actors [...] in regard to structure*" (Lash 1994: 111). Les acteurs témoignent d'un pouvoir toujours croissant dans un environnement moderne, ils sont plus individualistes. De plus, la modernité réflexive est "*a strong programme of individualization*" (Lash 1994: 111). Giddens définit l'individu (Je) se détachant progressivement des liens de son environnement (Nous) pour construire son propre récit de vie et prendre son parcours en charge.

Il est essentiel ici de comprendre la notion d'individualisme dans le sens de Weber:

"Doctrine qui accorde à l'individu une valeur intrinsèquement supérieure à tout autre et dans tous les domaines, éthique, politique, économique, où toujours priment les droits et les responsabilités individuelles" (Dictionnaire de la pensée sociologique 2005: 349)

Cependant pour nuancer Weber, il est essentiel, pour Giddens, de ne pas négliger l'importance de la structure. En effet, elle est bien présente et exerce une influence principalement pour encadrer l'individu que pour le structurer à proprement parler.

Et enfin, Giddens explique encore que la modernité réflexive voit opérer une redéfinition de l'espace et du temps. En effet, les bases de l'espace et du temps sont en train de se modifier et la majeure partie des actions se fait à distance. Par exemple une conversation via internet avec une personne lointaine; ou encore l'achat de marchandises à distance.

De plus, il argue que cette séparation de l'espace et du temps est primordiale pour le dynamisme de la modernité car elle est la condition première de la délocalisation.

"Par délocalisation, j'entends "l'extraction" des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis. [...] L'image évoquée par la délocalisation permet de mieux saisir les changements de positions respectives du temps et de l'espace, qui sont d'importance capitale pour le changement social en général et pour la modernité en particulier." (Giddens 1994a: 30)

Nous n'irons pas aussi loin que Giddens, mais il est intéressant de tenter une comparaison avec l'objet de notre étude : le bracelet électronique.

La détention en milieu fermé est exclusivement située dans des institutions pénitentiaires définies, avec leur règlement, leurs activités, leurs horaires, etc. Les détenus doivent se soumettre au *temps* (agenda) qui leur est imposé car les dirigeants et surveillants contrôlent leur *espace* (cellules). Cependant la prison domiciliaire, par définition a lieu chez le détenu lui-même, il est donc délocalisé par rapport à l'institution pénitentiaire qui continue néanmoins de le surveiller. En effet, l'*espace* n'est plus le même puisque que le détenu se trouve dans un périmètre imposé par les autorités

(chez lui et sur son lieu de travail) et son *temps* est, lui aussi, dans une certaine mesure, contrôlé et surveillé puisqu'il doit sortir de chez lui et y entrer à des heures prédéfinies (contrôlée par GPS).

Donc, si nous reprenons sa définition de la délocalisation, Giddens parle d'"*extraction des relations sociales des contextes locaux d'interaction*". En effet, la prison sort des murs qui lui sont soumis et les individus surveillés conservent leurs relations sociales et surtout familiales en dehors des murs de la prison, tout en restant sous le joug de cette autorité à distance (nous reviendrons sur cette notion de distance un peu plus loin).

Il faut ensuite, dit Giddens, restructurer ces relations sociales "*dans des champs spatio-temporels indéfinis*": la nuance réside ici dans la définition des champs spatio-temporels, en effet, Giddens parle de champs "*indéfinis*" car, pour lui, les contextes sociaux d'interaction "*modernes réflexifs*" peuvent être, par exemple, des discussions via internet (le champs spatio-temporel est ici en effet indéfini), cependant dans notre cas, ces nouveaux champs sont, eux, définis et même imposés. Il est alors possible de reprendre la définition de Giddens en ce qui concerne la délocalisation des détenus de la prison en institution à la prison à domicile et la modifier comme suit: elle représente l'extraction des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels "*définis*" et non plus indéfinis.

Chez Giddens, la modernité réflexive est globalisatrice. Il tente, en effet, d'expliquer cette globalisation en étudiant comment les relations sociales s'organisent autour des concepts de temps et d'espace. Il faut distinguer deux sortes de relations qui peuvent être mises en relation avec notre objet : les implications locales et les interactions à distance (Giddens 1994a: 70):

- les "*implications locales*" se produisent lorsque deux ou plusieurs individus entrent en contact et interagissent en un même lieu à un moment donné (co-présence). Dans notre étude, les infirmières ou les éducateurs viennent régulièrement pour entrer en contact avec le détenu, ce dernier leur parle, peut se plaindre et jouit d'une oreille attentive.
- "*les interactions à distance*" se produisent lorsque deux ou plusieurs personnes interagissent à un moment donné et ne se trouvent pas au même endroit. Dans notre étude, ce type de relation serait plutôt celui que le détenu entretient avec les autorités. Ces dernières l'appellent par téléphone, contrôlent les horaires et assurent la surveillance du détenu à distance.

La surveillance, elle aussi possède une place dans la théorie de la modernité, mais elle est décrite comme une caractéristique fondamentale du développement de la modernité réflexive, car contrairement à Foucault (comme nous le verrons), Giddens décrit une surveillance régulière qui est

nécessaire au contrôle de l'information mais que l'individu ne subit pas forcément.

L'individu a besoin, le plus souvent, d'être soutenu et encadré par une structure englobante. Par conséquent, il paraît évident que celui qui transgresse les lois édictées dans la société, en général, soit sous le joug d'une surveillance plus appuyée. Lors d'une détention à domicile, la surveillance est régulière, les autorités contrôlent les déplacements du détenu, l'encadrent, et tentent de repérer les éventuelles "anormalités" de son comportement afin de le réinsérer plus facilement dans son milieu social.

Ces autorités, ces personnes qui maîtrisent certains domaines de la société, ces personnes qui "*savent*" sont décrétées membres des "*systèmes experts*" par Giddens.

"J'entends, par systèmes experts, des domaines techniques ou de savoir-faire professionnel concernant de vastes secteurs de notre environnement matériel et social." (Giddens 1994a: 35)

Selon Giddens, il semble évident que n'importe qui ne peut être expert ou professionnel.

"The accumulation of expert knowledge involves intrinsic processus of specialization." (Giddens 1994b: 84)

Il faut prendre du temps pour acquérir un certain niveau de connaissance et pouvoir ensuite en faire profiter toute la société. Cependant, une fois la connaissance maîtrisée, il se peut qu'elle évolue, ou qu'au contraire certains aspects de celle-ci deviennent obsolètes. Par ailleurs, le "*spécialiste peut se tromper*" (Giddens 1994a: 92), faillir, il doit donc adopter une attitude réflexive.

"Such there are regular processus of loss and reappropriation of everyday skills and knowledge." (Giddens 1994b: 84)

Cette attitude réflexive se retrouve également dans notre objet d'étude, en effet, les experts (autorités judiciaires et pénitentiaires) doivent également mettre en œuvre ce processus de perte et de réappropriation de connaissances pour améliorer le projet des bracelets pour l'optimiser en fonction de chaque détenu et de chaque situation⁴.

⁴ L'Office fédéral de la justice suisse a mené un projet pilote sur trois ans (1999-2002) pour tester cette mesure alternative. Six cantons ont accepté d'y participer: Genève, Vaud, Berne, Tessin, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Pour cela, la Confédération a décidé de déboursier 7 millions de francs étalés sur trois ans pour environ 130 détenus par an.

Comme nous pouvons l'observer, avec l'avènement de cette nouvelle modernité, Giddens nous emmène vers une société dont les structures de base sont, certes, structurantes mais surtout mouvantes.

La modernité réflexive n'influence pas uniquement l'individu à travers les systèmes experts, mais redéfinit aussi les liens qui se situent entre l'individu et les systèmes experts. Il y a donc une relation spécifique qui se forme entre les détenus et les autorités (systèmes experts), un lien de confiance (pour reprendre le terme de Giddens). Cette confiance semble ici aller dans les deux sens.

Effectivement, nous pouvons observer, d'une part, que les autorités possèdent une légitimité juridique aux yeux du détenu et du fait d'un milieu ouvert, lui accorde une plus grande liberté (comparé à la prison). Ils lui font "confiance" durant les moments où il ne serait éventuellement pas surveillé (bien que le détenu ne sache pas quels sont ces moments).

"La confiance est liée à l'absence dans le temps et l'espace. On n'a pas besoin de faire confiance à quelqu'un dont les activités sont visibles en permanence et dont les modes de raisonnement sont transparents." (Giddens 1994a: 40)

De fait, le détenu est à moitié "absent dans l'espace" aux yeux des autorités car il n'est pas enfermé entre les murs et les barreaux, mais il peut tout de même être suivi grâce au GPS. Par ailleurs, il n'est qu'à moitié "absent dans le temps" car il possède des horaires de rentrées et de sorties de son domicile, mais peut disposer comme il l'entend des heures passées chez lui. Lorsque Giddens dit "On n'a pas besoin de faire confiance à quelqu'un dont les activités sont visibles en permanence", il résume, d'une certaine façon, la situation d'un détenu en milieu fermé. Il n'est, en effet, pas nécessaire de faire confiance à un prisonnier dont les réactions et gestes sont contrôlés sous tous les angles, puisque ce dernier ne dispose d'aucune liberté pouvant le mettre en situation de confiance. Mais en milieu ouvert, le détenu n'est pas constamment sous le regard des gardiens, les autorités doivent donc accorder une certaine confiance, sous forme de contrat.

D'autre part, le détenu jouit lui aussi d'une certaine marge de manoeuvre en ce qui concerne sa relation avec les autorités. Il peut, à certains moments et s'il juge sa situation injuste, tenter de négocier avec les autorités certaines conditions de sa détention. Il faut, néanmoins, qu'il justifie sa demande avec des arguments de poids. Cependant, cette négociation ne peut pas se faire à tous moments, mais uniquement dans certains cas ou en certains endroits, comme le dit Giddens. Il nomme ces points de rencontre entre les profanes et les experts, les *points d'accès*.

Ce sont des points de rencontre entre l'individu et le professionnel où la relation entre eux est susceptible de se modifier selon l'attitude de chacun. C'est-à-dire un point de négociation où l'individu décide de maintenir sa confiance ou sa méfiance envers les systèmes experts. Ces points d'accès

pourraient être des points où la confiance et la méfiance se travaillent, où l'individu passe de l'une à l'autre, par exemple les moments passés avec l'éducateur peuvent représenter des points d'accès.

La modernité n'influence pas seulement les relations entre systèmes experts et individus, mais la vie intime de l'individu lui-même. Nous allons voir comment Giddens explique cela et pourquoi certains individus s'adaptent mieux au changement de la modernité que d'autres.

Selon Giddens, l'individu « *normal* » ressent une sécurité ontologique en présence des systèmes experts qui lui évite de vivre dans une angoisse permanente d'une catastrophe quelconque. Cette sécurité, pourvue par les parents au stade de nourrisson permet de construire sa propre confiance en soi. A partir de là, l'enfant est capable d'en témoigner tout autour de lui (frères, soeur, amis, communautés et systèmes experts).

L'individu construit ses repères et ses routines en fonction de ce qu'il a appris dans son environnement familial.

« L'aspect prévisible des routines (apparemment) mineures est profondément lié au sentiment de sécurité psychologique. [...]La routine est psychologiquement reposante. » (Giddens 1994a: 104)

Les routines représentent toutes activités ou pensées du quotidien à caractère répétitif qui rassure l'individu dans le cadre de la modernité réflexive.

Cependant, dans un monde moderne en perpétuel changement caractérisé par la délocalisation, l'individu doit s'adapter.

Par conséquent, pour bien se stabiliser à travers un monde moderne en redéfinition, l'individu a besoin de solides racines.

Cependant, dans la modernité réflexive, le processus de civilisation est arrivé à un stade tel qu'il n'est plus possible de parler de routines à proprement parler, mais plutôt de routines « réflexives ». Nous entendons, par routines réflexives, de solides racines, valeurs personnelles ou principes de base adaptés par l'individu selon le contexte dans lequel il vit. Ce contexte, en l'occurrence, représente toutes les situations de la modernité réflexive.

De là découle deux sortes d'individus:

L'individu dit « *normal* » qui se montre capable de développer de nouvelles stratégies et de réadapter ses routines dites « réflexives » en abordant un processus de pertes et de réappropriation des connaissances afin de s'adapter à toutes les situations de la modernité réflexive. Il n'est pas angoissé et ne présente pas de troubles de la personnalité (schizophrénie,...)

Ou alors l'individu dit « *pathologique* » qui, pour une raison ou une autre, présente une défaillance dans le processus de construction de sa confiance en soi au stade de l'enfance. Il opère alors un détachement de son milieu familial pour former son propre milieu qu'il considère non hostile. C'est alors

que le lien avec autrui est, lui aussi, mis à mal. Par conséquent, il risque de se rattacher compulsivement à ses routines « traditionnelles » et que nous appellerons « stagnantes » par opposition à « réflexives ». Selon Giddens toute forme de compulsivité dérive vers une accoutumance : « Addiction is expressed in a compulsive behaviour » (Giddens 1992: 70).

La compulsion ici arbore sa forme la plus pathologique et donc la plus négative.

« It is a form of behaviour which an individual finds very difficult, or impossible to stop through willpower alone, the enactment (la promulgation) of which produces a release of tension [...] associated with a feeling of loss of control over self. » (Giddens 1992: 70)

La modernité est fille d'une évolution technologique, technique et scientifique, elle est redéfinie décennie après décennie, arborant d'autres aspects, d'autres caractéristiques. De même que les stratégies carcérales évoluent à la lumière d'une avancée technologique croissante. De fait, beaucoup de caractéristiques rapprochent la modernité et le placement sous surveillance électronique, notamment la redéfinition de l'espace et du temps, les implications locales et les interactions à distance. Nous avons, de plus, tenté d'établir des analogies entre les systèmes experts et les autorités, entre les points d'accès et les rencontres entre détenus et aides sociales. Par ailleurs les notions de confiance/absence, apparaissent également de manière similaire. Toutefois la négociation est un point très important chez Giddens, comme pour notre objet car c'est elle qui permet de modifier les dispositifs et d'adapter le tout à l'individu. La prison domiciliaire rend compte des mêmes changements et des mêmes caractéristiques que cette nouvelle modernité. Ne pourrions-nous pas évoquer une sorte de délocalisation (terme cher à Giddens) moderne de la prison dans la sphère privée?

La conceptualisation de la contrainte

Afin de suivre la même logique que dans la première partie, nous comparerons, dans cette partie, le projet architectural de Jeremy Bentham, le *panopticon* et le projet des politiques carcérales qui promeuvent le bracelet électronique.

Le panopticon de Bentham est repris par Foucault dans son oeuvre « Surveiller et punir ». Il l'explique et le définit avec précision:

« [...] on en connaît le principe: à la périphérie, un bâtiment en anneau; au centre, une tour; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau; le bâtiment périphérique est divisé en cellules dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur, correspondant aux fenêtres de la tour; l'autre donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part. Il suffit alors de placer un surveillant dans la tour

centrale, et dans chaque cellule d'enfermer un fou, un malade, un condamné, un ouvrier ou un écolier. Par l'effet du contre-jour, on peut saisir de la tour, se découpant exactement sur la lumière, les petites silhouettes captives dans les cellules de la périphérie » (Foucault 1975: 201-202)

Ce projet architectural datant de 1750 est représenté près de 200 ans plus tard par Foucault comme une métaphore du pouvoir dans le monde carcéral. Il explique son fonctionnement à travers plusieurs éléments:

Tout d'abord, ce système oblige les détenus à être séparés. Placés chacun dans leur cellule, il ne doivent ni communiquer ni avoir de contact visuel avec aucun autre détenu. En ce qui concerne le bracelet, le procédé est le même, puisqu'au lieu d'être dans une cellule individuelle, ils sont chacun chez eux, ils possèdent un périmètre précis et ne savent ni ne voient les autres détenus à domicile. Ils sont seuls face à leur peine, et ne peuvent donc pas s'attacher à d'autres personnes dans la même situation. Ils ne savent pas si ce qu'ils considèrent comme bien ou mal est vécu de même par d'autres détenus, ils n'ont aucun point de comparaison. Ils ne font pas d'alliance.

Le système panoptique fait de la visibilité son maître mot. En effet, être visible c'est pouvoir être vu à n'importe quel moment et en toutes circonstances. La lumière provenant de l'extérieur provoque une sorte de contre-jour qui ne permet pas de distinguer qui est dans la tour, mais juste une vague silhouette humaine qui provoque l'illusion d'une omniprésence dans la tour centrale. Pour que le principe fonctionne, les détenus doivent être convaincus que quelqu'un les épie continuellement. Par ailleurs, si la possibilité de se cacher est enlevée à l'individu, au détenu en l'occurrence, il ne possède plus de vie privée, ni de jardin secret, et est ainsi surexposé. A domicile, l'individu est tout à fait conscient qu'il peut être appelé par téléphone à tout moment pour le contrôle de sa présence au lieu dit. Le détenu sait qu'il y aura des moments où il ne sera pas surveillé, mais il est essentiel, qu'il ne sache pas quels seront ces moments. De là découle inexorablement une intériorisation de la norme édictée, en effet, à force d'être surveillé constamment, le détenu intègre les règles que le pouvoir propre au système panoptique lui impose. De là découle une injonction morale permanente signifiant « je sais où tu es! », le regard de « l'autre » est partout et rappelle constamment à l'individu qu'il n'est pas seul et qu'il doit suivre des règles.

« [...] De là, l'effet majeur du Panoptique: induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir. Faire que la surveillance soit permanente dans ses effets, même si elle est discontinuée dans son action. » (Foucault 1975: 202)

Cette action de la surveillance fonctionne dans le système panoptique comme en détention domiciliaire.

La visibilité permanente et l'intériorisation des règles sont, dans ce système, renforcées par une dépersonnalisation du pouvoir. Par exemple, une voix dépersonnalisée s'adressant à tous, mais qui semblent viser chacun.

Cette diffusion de « voix off » ou de « regard off » fonctionne parce que, chez Foucault, il n'y a pas UN détenteur du pouvoir, mais plusieurs, un réseau de relation par l'intermédiaire duquel le pouvoir se diffuse. Lors d'une prison à domicile, il se peut que le détenu ne connaisse pas la personne qui l'appelle ou le gardien qui le surveille. Il est de plus encadré par plusieurs corps de métier (éducateur, médecin,...) qui en soi, n'exerce pas le pouvoir, mais le représente.

Chez Foucault, il a une dialectique claire entre la structure et l'individu. Celui-ci subit une forte contrainte, toutefois il n'est pas complètement opprimé, mais simplement maintenu dans un cadre structurant pour éviter qu'il ne dévie à court, comme à long terme. Parallèlement, le bracelet électronique permet au détenu de n'être pas autant enfermé et opprimé qu'en prison, et lui octroie, en plus d'un environnement familial, une base structurante, avec un emploi du temps planifié de manière rigoureuse.

Toutefois il ne s'agit pas de s'arrêter là mais de comprendre que toutes les fois qu'il est question de politiques carcérales et de problèmes inhérents à la gestion d'une prison, la notion de discipline entre en jeu.

« La discipline ne peut s'identifier ni avec une institution ni avec un appareil : elle est un type de pouvoir, une modalité pour l'exercer, comportant tout un ensemble d'instruments, de techniques, de procédés, de niveaux d'application, de cibles; elle est une 'physique' ou une 'anatomie' du pouvoir, une technologie. » (Foucault 1975: 217)

Il est possible de prendre en compte les critères de la discipline chez Foucault⁵ et de les replacer dans le contexte actuel de notre objet d'étude.

- « *Rendre l'exercice du pouvoir le moins coûteux possible* » (Foucault 1975: 220). Maintenant aussi, les autorités judiciaires prétendent que la généralisation des peines sous bracelets électroniques réduirait les coûts des budgets cantonaux et fédéraux pour les détentions carcérales (Bulletin Info 4/03: 16)
- « *Faire que les effets de ce pouvoir social soient portés à leur maximum d'intensité et étendus aussi loin que possible, sans échecs ni lacunes* » (Foucault 1975: 220). C'est actuellement un des buts de cette nouvelle mesure alternative. Beaucoup d'études s'étendent sur le sujet afin d'améliorer les conditions de détention et d'éviter toutes défaillances.

⁵ « Le propre des disciplines c'est qu'elles tentent de définir à l'égard des multiplicités une tactique de pouvoir qui réponde à trois critères » (Foucault 1975: 219).

- « *Accroître à la fois la docilité et l'utilité de tous les éléments du système* » (Foucault 1975: 220). Les détenus sous bracelet peuvent être productifs à l'extérieur de leur sphère privée car ils conservent leur travail. Malgré la contrainte individuelle, le détenu est utile pour le reste de la société et pour sa famille. De plus, il est docile car, se sachant surveillé, il ne risque pas de s'allier avec d'autres détenus. Et enfin, il produit un maximum d'informations pour les autorités sans tenter de transgresser les règles.

« Il faut faire en sorte que les gens ne soient pas uniquement punis. Mais qu'ils ne puissent même pas agir mal tant ils se sentiraient plongés, immergés dans un champ de visibilité totale où l'opinion des autres, le regard des autres, le discours des autres les retiendraient de faire le mal ou le nuisible. » (Foucault 1977: 196)

Les éléments de comparaison entre le système panoptique et le bracelet électronique sont relativement consonants, cependant, il ne faut pas omettre de prendre en compte l'influence qu'exerce une telle mesure sur l'entourage de la famille. En effet, lorsqu'un détenu est en détention domiciliaire, il vit chez lui et, pour la plupart, avec une famille. La famille se sent-elle punie elle aussi?

Malgré cette absence de prise en compte de la famille (ou de l'entourage pour rester large) dans la théorie de Foucault, il est tout de même possible d'utiliser Bozovich (Bozovich 1985) qui reprend les éléments du panopticon étudiés par Bentham. Il nous livre une analyse très intéressante sur la double action de la fiction panoptique sur le détenu (interne) d'une part et sur les innocents (externes) se trouvant hors des murs de la prison d'autre part. Ces innocents pourraient bien représenter les membres de la famille ou entourage du détenu.

Bozovich montre comment la problématique de la fiction est en relation avec la problématique morale du crime et du châtement. Dans son texte, il propose de punir une personne pour faire de l'effet sur plusieurs autres et, de cette manière, une seule personne souffre tandis que plusieurs innocents, par peur du châtement, ne se risquent pas à la transgression. Les innocents « se mettent à la place » du condamné et réalisent ce qui leur est réservé s'ils ne suivent pas les ordres qui leur sont suscrits. Ainsi, l'exemple est un mode de pouvoir; l'autorité agit sur les individus à travers les individus.

« M. Foucault: 'la justice n'arrêtait qu'une proportion dérisoire de criminels [...]: il faut que la punition soit éclatante pour que les autres aient peur.' » (Foucault 1977: 198)

Il peut être de même à l'intérieur d'une famille dont le père ou la mère serait sous bracelet. En effet, la famille n'est pas supposée être punie et pourtant un théâtre de rituels se déroule devant ses yeux, notamment les téléphones réguliers, les allées et venues du personnel d'encadrement, les horaires à respecter et tous les changements qui incombent à la personne fautive. De plus, il ne pourra plus participer aux sorties familiales si cela était de son quotidien avant. Il va donc se « cloîtrer » chez lui et il est concevable

que sa famille renonce à certaines activités (sorties à ski, promenades, vacances, etc.) pour rester à ses côtés.

Par conséquent, le port du bracelet d'un membre de la famille influencera probablement les agissements futurs du cercle familial proche et, pourquoi pas, éloigné.

Le bracelet électronique reprend dans son ensemble les notions de surveillance, de pouvoir et de discipline du principe architectural panoptique. Ni Foucault, ni Bentham ne possédaient la technologie mise en œuvre aujourd'hui pour créer ces prisons à domicile. Cependant les buts de cette discipline (baisse de budget, docilité des individus, optimisation du pouvoir social) demeurent les mêmes aujourd'hui. Le principe de visibilité et tous ces pièges (isolement en cellule, non alliance et surveillance à distance) restent d'actualité. Par ailleurs, la représentation du pouvoir évolue avec le temps, mais son influence sur les comportements apparaît toujours aussi efficace.

A travers cette ébauche d'analyse du panopticon se dessine une nouvelle réalité panoptique essentiellement basée sur la technologie et le progrès. Le système panoptique et la peine du bracelet pourraient être plus longuement comparés, mais nous n'avons pas la possibilité d'en faire plus ici.

Note sur la méthodologie des entretiens

Dans ce chapitre, nous ne nous adonnerons pas à l'analyse entière des entretiens, car ces derniers ne figurent pas dans cet article, cependant, nous évoquerons les diverses conclusions faites sur la base de trois entretiens d'une heure. Tout d'abord, il convient d'expliquer notre méthodologie.

Compte tenu du peu de place que nous avons à disposition, nous ne nous attarderons pas sur la méthodologie proposée par Jean-Claude Kaufmann (Kaufmann 2004) et Daniel Bertaux (Bertaux 2000 et 2005). Ces deux auteurs se sont montrés très utiles quant à leurs méthodes de conduites d'entretien, notamment en ce qui concerne les erreurs à ne pas commettre et la place de parole que doit occuper l'interviewé (qui s'avère être un « informateur ») lors d'une première rencontre. Il était aussi très intéressant de comprendre comment se construit la relation entre le chercheur et l'interviewé. Nous avons, cependant, opté pour une méthode peu connue et peu utilisée en raison de son caractère particulier.

Il faut, tout d'abord, préciser que nous nous sommes entretenu avec un seul « informateur » en raison du caractère délicat d'un entretien avec un ancien détenu.

Ainsi, après quantité de lectures variées, nous avons été séduit par la méthodologie de Jean-Claude Filloux (Filloux 2005). Elle se veut moins systématique et détaillée mais propose une relecture du premier entretien par l'interviewé lui-même. Par conséquent, lors du second entretien, il pourra

s'exprimer sur la reconstruction de sa vie, et expliquer pourquoi il a agi de cette manière et éventuellement corriger certaines erreurs ou compléter son récit de manière plus détaillée sur des sujets plus spécifiques. Nous cherchions vraiment à reconstruire avec lui son récit de vie pour comprendre en profondeur l'évolution et la portée de certains événements sur sa vie actuelle. Nous sommes donc arrivés au deuxième rendez-vous avec une retranscription du premier entretien (que l'interviewé avait préalablement reçu par la poste) et une ligne du temps retracée selon les données du premier entretien. Nous y avons ajouté les questions qui nous paraissaient judicieuses et les points d'interrogations correspondant aux dates ou aux âges qui ne concordaient pas selon nous. C'est alors que nous avons reconstruit le parcours de vie de l'interviewé, avec l'interviewé, sur les bases qui nous paraissaient les plus objectives, les dates. De sorte que l'interviewé n'oublie pas certaines périodes et en comble d'autres.

Nous avons peur qu'avec cette méthode quelque peu originale, l'interviewé ne se sente pas libre de raconter ce qu'il souhaite. Cependant, nous avons été étonné de l'aisance qu'il démontrait à repartir sur des épisodes de sa vie qu'il avait omis de raconter.

Voilà la raison pour laquelle les trois entretiens apparaissent sous la forme d'un seul.

Cette méthode possède l'avantage de replacer les principaux événements de la vie de l'interviewé aux dates correctes, ainsi que de l'amener à partir sur d'autres pistes oubliées. Cela permet une foule d'informations supplémentaires. Cependant, il est vrai que cette manière de faire s'apparente un peu plus à la reconstruction d'une biographie qu'à un entretien sociologique bien que complètement spontané.

Conclusions des réflexions analytiques

Nous avons ensuite tenté une réflexion basée sur l'entretien en tenant compte de la théorie. C'est alors que nous avons essayé, grâce aux similitudes observées lors de nos comparaisons, de répondre à nos deux questions de base: le bracelet électronique serait-il plus proche du système panoptique mais replacé dans un contexte d'avancée technologique ou alors représenterait-il une délocalisation moderne, selon les caractéristiques de la modernité réflexive, de la prison dans la sphère privée?

Nous avons divisé les propositions de l'entretien en trois schèmes et nous avons observé plusieurs éléments :

Premièrement, comment l'interviewé reconstruit sa vie sociale, familiale, professionnelle à travers cette contrainte du bracelet? Comment la socialisation du détenu se modifie lors d'un placement sous surveillance électronique? Nous entendons par socialisation, non seulement un processus d'apprentissage par lequel l'individu acquiert tout un ensemble de normes, de

valeurs, de codes de conduite afin de vivre en société, mais surtout le processus qui rassemble l'ensemble des interactions propices à construire l'identité sociale de l'individu.

Dans notre étude, la socialisation de l'interviewé est mis à mal. En effet, son monde se modifie au contact de sa peine, il alors doit user de stratégies pour pouvoir maintenir son environnement comme il le souhaite. Malgré les difficultés, il réussit après quelques semaines à s'adapter, à prendre un nouveau rythme, à recréer un univers social à travers sa situation particulière, tout en cachant son bracelet à la majorité de son entourage. Il négocie quelque peu son emploi du temps avec l'aide d'une assistante sociale. Cependant, malgré cette apparence de « bon détenu », il triche⁶ et prouve qu'il avait plus que besoin de ces instances de surveillance pour tenter de modifier des déviations inscrites dans son comportement.

Deuxièmement, comment la mise en place du bracelet et les changements de son quotidien l'amènent à révéler la souffrance personnelle qui se libère en de telles conditions ?

La souffrance qu'il ressent tout au long de cette période est palpable à la fin de son entretien.

Au début de son récit, l'interviewé semble vouloir dissimuler, (consciemment ou pas, nous ne sommes pas en mesure de le dire) ce mal-être qu'il laisse exploser au moment où il parle du processus d'enlèvement de son bracelet. La réalité de l'entretien laisse transparaître ce paradoxe, mais à la relecture, il est bien plus impressionnant. Il serait faux de dire qu'il n'évoque aucun sentiment. En effet, il parle de son patron, de sa peur de perdre son travail et l'estime de son entourage, ou encore utilise de temps en temps des expressions telles que « ça a été long » ; « c'est jamais facile » ; « c'était dur ». Selon lui, le bracelet n'est pas suffisant pour remettre un détenu sur le droit chemin, il faut qu'il y ait une prise de conscience de sa part, et qu'il se décide lui-même à « arrêter les conneries ».

Troisièmement, comment garantir une illusion de bien-être matériel lors d'un placement sous surveillance électronique ? Il n'est pas faux de le dire, l'interviewé peut, à l'aide du bracelet, obtenir un bien-être matériel meilleur qu'en prison et qui lui convienne malgré qu'il soit supervisé. Toutefois, il dispose d'une marge de manoeuvre bien supérieure à celles de détenus incarcérés.

L'interviewé a pu garder quelques habitudes, notamment, « boire son café » et « lire son journal ». Il a pu habiter chez lui, inviter des amis et passer

⁶ Par exemple remplace son urine par celle d'un ami lorsqu'il est chez le médecin afin de pouvoir s'adonner aux drogues fumées.

du temps avec eux. Parfois, il ne sentait même plus le bracelet, mais celui-ci exerçait tout de même une forte contrainte au niveau psychique. Par ailleurs, l'interviewé a pu garder son travail et il a même économisé de l'argent. A travers ce quotidien, les autorités lâchent un peu de lest, ce qui permet à l'interviewé de voir ses efforts récompensés notamment à travers l'octroi de temps supplémentaire qu'il a l'impression de maîtriser et qui donne un certain confort à sa peine.

Conclusion

Nous postulons que le bracelet était une forme d'emprisonnement moins coercitive que la prison fermée, qu'il répondait aux buts visés par les fondateurs de projets au départ de cette entreprise. Notre hypothèse comportait, certes, une part de contrainte, mais dans une moindre mesure.

En effet, l'idée de départ résidait dans le fait qu'il y avait probablement un juste milieu entre une optique complètement contraignante et une optique plus négociatrice basée sur la confiance. Avec la quantité d'éléments, d'articles, d'études que nous avons trouvés sur le problème, il nous paraissait évident que le bracelet était davantage une délocalisation moderne, basée sur la confiance et prônant une meilleure réadaptation de l'individu après le passage sous cet objet de la modernité, qu'une nouvelle réalité panoptique. Cependant, après une lecture approfondie de l'histoire de l'interviewé et une tentative d'interprétation, il nous est apparu que la contrainte semblait tout aussi présente qu'en prison fermée, mais que, contrairement à celle-ci, le détenu n'était pas vraiment conscient de cette contrainte exacerbée.

A travers le développement technologique, l'évolution des sociétés, des mœurs et des normes, il est vrai que le bracelet est effectivement un élément de la modernité qui répond à de nombreux critères et qui s'assure une place évidente dans le paysage moderne en perpétuelle modification, cela dit, il serait illusoire de vouloir penser uniquement en termes individuels puisqu'il apparaît tout aussi évident et même plus qu'évident que Foucault a encore de beaux jours devant lui.

Ici apparaît alors une ambivalence existante depuis que les méthodes de gestions d'une société se sont mises en place et peut-être même avant : l'ambivalence entre discipline et liberté.

« Les 'Lumières' qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les disciplines »
(Foucault 1975: 258)

Ces termes que nous croyions opposés et inversement proportionnels au début de notre étude, se figurent être totalement complémentaires et même nécessaires l'un à l'autre. Comment imaginer le fonctionnement d'une société dans laquelle les individus auraient beaucoup de libertés sans discipliner

celles-ci? Il n'est pas temps de répondre à cette question ici, mais elle pourrait constituer une piste de recherche adéquate dans le cadre des études sur le système carcéral ainsi que dans plusieurs autres domaines.

Pour finir, nous pensons que ce travail a pu rendre complémentaires des auteurs qui semblaient complètement opposés au premier abord. Il est évident qu'ils présentent plus de points communs que ne pourrions imaginer. Il s'agirait de continuer dans cette voie.

Références principales

- Bertaux D. (2000), Récits de vie et analyse de l'agir en situation, in *Récits de vie et histoire sociale* sous la direction de Vincent de Gaulejac et André Levy, Paris, Editions ESKA pp.73-87.
- Bertaux D. (2005), *Le récit de vie, l'enquête et ses méthodes*, 2e édition, Armand Colin.
- Bozovic M. (1985), Introduction: An utterly dark spot in *The panopticon writing*, London, Sage Publ.
- Bulletin info, Revue trimestrielle de l'Office fédéral de la justice, section Exécution des peines et mesures
- Dictionnaire de la pensée sociologique (2005), Paris, Presse Universitaire de France/Quadrige.
- Filloux J.-C. (2005), *Analyse d'un récit de vie*, Paris, Presse Universitaire de France.
- Foucault M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Foucault M. (1977), L'oeil du pouvoir (entretien avec J-P Barou et M.Perrot), in BENTHAM J., *Le Panoptique*, Paris, Belfond, pp.9-31.
- Giddens A. (1992), *The Transformation of Intimacy, sexe, love and eroticisme in modern societies*, California, Stanford University Press.
- Giddens A. (1994a), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Giddens A. (1994b), Living in a Post-Traditional Society, in *Reflexive Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_E4_55p06.html, visité le 17 juin 2006.
- http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_E4_55p08.html, visité le 17 juin 2006.
- http://www.ofj.admin.ch/bj/fr/home/themen/sicherheit/straf-und_massnahmevollzug/bulletin_smv.html, visité le 17 juin 2006.
- Kaufmann J.-C. (2004), *L'entretien compréhensif*, Armand Colin.
- Lash S. (1994), Reflexivity and its Doubles: Structure, Aesthetics, Community, in *Reflexive Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- Raynal F. (2001), Une seule punition l'enfermement? In *Le Monde Diplomatique*, Manière de voir n.56, p.84.
- Règlement sur l'exécution d'une phase du régime de fin de peine sous forme des arrêts domiciliaires.
- Règlement sur l'exécution des courtes peines privatives de liberté sous forme des arrêts domiciliaires.
- Rey C. (2006), Le bracelet électronique : Nouvelle réalité panoptique ou délocalisation moderne? Projet de recherche en sociologie (BA), Université de Genève.